



# Collège Marie-Curie

## Un nouveau réfectoire provisoire pour les collégiens

**Rubrique**  
Education

**Contact Presse**

**Alexandra Briguet-Trubat**  
Direction de la communication  
03 25 42 50 81  
06 60 42 74 66  
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—  
Secrétariat Communication/Cabinet  
03 25 42 50 28 ou 27  
departement@aube.fr

Standard  
03 25 42 50 50

**Après un an de chantier, le Département de l'Aube ouvre un nouveau réfectoire au collège Marie-Curie à Troyes.**

**En 2006, la rénovation de ce collège concomitante avec l'ouverture d'un service de restauration au Centre sportif de l'Aube (CSA) avait permis d'y transférer la demi-pension du collège permettant ainsi de mutualiser l'équipement. Une situation qui a évolué. Le développement de l'activité du CSA et l'augmentation des effectifs du collège (environ 900 élèves dont 470 demi-pensionnaires) ont nécessité de réorganiser et de créer un réfectoire dans l'enceinte du collège.**

Les objectifs de cette nouvelle installation provisoire de 3 ans étaient également de :

- sécuriser les collégiens demi-pensionnaires qui traversaient quotidiennement la rue Marie-Curie pour aller déjeuner au Centre Sportif de l'Aube situé en face,
- supprimer la co-activité entre les collégiens et les usagers sportifs du CSA de plus en plus nombreux.

Lancé en avril 2023 par les équipes du Département, ce projet prévoyait la construction d'un réfectoire provisoire d'une surface de 530 m<sup>2</sup> composée de :

- un self,
- 2 salles de restauration pour les élèves,
- une salle de restauration pour les professeurs avec une terrasse extérieure,
- une zone technique de préparation des denrées et de stockage,
- des vestiaires et sanitaires pour le personnel,
- une zone laverie.

Cet espace doit accueillir 54 tables soit 182 élèves et 8 tables à destination des professeurs, soit 20 commensaux.

Les repas seront préparés au Centre Sportif de l'Aube et acheminés en liaison chaude au collège Marie-Curie par la société Elios, comme c'est le cas actuellement.

La vaisselle utilisée par les élèves restera dans le réfectoire (elle sera utilisée et lavée sur site chaque jour).

Le coût global de cette opération pour le Département de l'Aube : 628 400 € TTC

- 40 000 € TTC de prestations intellectuelles (MOE, BCT, CSPS, etc...),
- 370 000 € TTC de travaux,
- 5 800 € TTC / mois de location des bâtiments modulaires par le Département à la société Préf'Aub pour une durée de 3 ans,
- 40 500 € TTC d'achat de mobilier,
- 170 600 € TTC d'achat de matériel de cuisine,
- environ 1 500 € de matériel d'hygiène,
- ...



**Rubrique**  
Education

**Contact Presse**

**Alexandra Briguet-Trubat**  
Direction de la communication  
03 25 42 50 81  
06 60 42 74 66  
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—

Secrétariat Communication/Cabinet  
03 25 42 50 28 ou 27  
departement@aube.fr

Standard  
03 25 42 50 50

La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet JOLY Architecture.

Les entreprises partenaires :

- VRD : EIFFAGE
- Maçonnerie : GECIBA
- Bâtiments modulaires : PREF'AUB
- Electricité : CRM ELEC
- BCT : SOCOTEC
- CSPS : VERITAS
- Matériel de cuisine : AUBEFROID



**Rubrique**  
Education

**Contact Presse**

**Alexandra Briguet-Trubat**  
Direction de la communication  
03 25 42 50 81  
06 60 42 74 66  
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—  
Secrétariat Communication/Cabinet  
03 25 42 50 28 ou 27  
departement@aube.fr

Standard  
03 25 42 50 50